



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS : P-13-367

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE : Du 2013-06-14 au 2013-06-28

CHARGÉ(E) DE PROJET - INGÉNIEUR(E) OU ARCHITECTE

PROJET SPECIFIQUE (POSTE CONTRACTUEL) à 100% de tâche ou l'équivalent de 35 heures/semaine
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Madame Chantal Clavel, directrice adjointe

LIEU DE TRAVAIL : Service des ressources matérielles

NATURE DU TRAVAIL : INGÉNIEUR(E)

L'emploi d'ingénieure ou ingénieur comporte plus spécifiquement l'exercice d'attributions conformes à celles prévues à la *Loi sur les ingénieurs*, L.R.Q., c. I-9. L'ingénieure ou l'ingénieur exerce des fonctions d'analyse, planification, conception, conseil, élaboration, réalisation et contrôle en lien avec des travaux de génie concernant les terrains, les bâtiments et les installations de la commission scolaire.

NATURE DU TRAVAIL : ARCHITECTE

L'emploi d'architecte comporte plus spécifiquement l'exercice d'attributions conformes à celles prévues à la *Loi sur les architectes*, L.R.Q., c. A-21. L'architecte exerce des fonctions de planification, analyse, évaluation, conception, élaboration, conseil, recherche et contrôle en lien avec des travaux d'architecture concernant les bâtiments, les terrains et les diverses installations de la commission scolaire.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Elle ou il supervise les travaux de construction exécutés dans les bâtiments de la commission scolaire en s'assurant du contrôle de la qualité des travaux, de la sécurité des occupantes et occupants et du respect de l'échéancier et du budget, selon les normes propres à la profession.

Elle ou il est appelé à conseiller les directions d'établissement et à apporter la contribution de sa spécialité aux travaux d'équipes multidisciplinaires portant sur des objets d'ordre administratif, pédagogique et technique.

Elle ou il est appelé à effectuer toutes autres tâches respectives au corps d'emploi telles que décrites dans le plan de classification du personnel professionnel.

QUALIFICATIONS REQUISES : INGÉNIEUR(E)

Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

QUALIFICATIONS REQUISES : ARCHITECTE

Être membre de l'Ordre des architectes du Québec.

QUELQUES ATTRIBUTIONS PARTICULIÈRES

- Posséder un esprit d'analyse développé et un esprit de synthèse;
- Avoir un sens aigu du service à la clientèle et faire preuve de rigueur;
- Connaissance des lois, des règlements et des normes en vigueur relatifs au secteur d'activité;
- Faire preuve d'initiative, de créativité, d'autonomie, d'un sens aigu des responsabilités, de flexibilité et d'une très grande disponibilité;
- Avoir de la facilité à communiquer verbalement et par écrit;
- Montrer des aptitudes manifestes au travail d'équipe.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Posséder une expérience pertinente en gestion de projets de construction;
- La connaissance du milieu de l'éducation sera considérée comme un atout.

HORAIRE DE TRAVAIL : À préciser avec le supérieur immédiat

TRAITEMENT ANNUEL : Entre 39 062\$ et 74 057\$

ENTRÉE EN FONCTION : À préciser avec le supérieur immédiat

Les personnes intéressées ont jusqu'au **28 juin 2013 à 16 h** pour soumettre leur demande écrite en joignant un curriculum vitae à jour à : Mme Mélanie Parent, Service des ressources humaines, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 995, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7, internet : parentm@csrdn.qc.ca télécopieur : (450) 438-2551.

Seules les personnes dont la candidature a été retenue recevront un appel. Merci de votre collaboration et nous vous remercions à l'avance de votre intérêt envers la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

N.B. : La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.